

BILAN DE COMPETENCES



VOTRE PROGRAMME

ENSEMBLE NOUS ALLONS VIVRE
UNE AVENTURE HUMAINE A LA
HAUTEUR DE VOS AMBITIONS
PROFESSIONNELLES

Directrice Pédagogique :
Aude MONSTERLET

SIRET : 948 036 736 00015

NDA : 326 203 609 62

LIEU : 16 rue des Maraichers
62500 Saint Omer

Version 5
29.03.2026



06.14.96.35.33



aude.m@oxalide.fr

Aude MONSTERLET - Société Individuelle à l'IS - SIRET : 948 036 736 00015
Organisme de formation enregistrée sous le numéro : 32620360962
Siège sociale : 71 rue des Près - Ecques

Public :

Le bilan de compétences s'adresse au public suivant : salarié(e)s, demandeurs(euse), d'emploi, indépendant(e)s, dirigeant(e)s, d'entreprise.... Les séances se déroulent de manière individuelle.

Prérequis :

Pas de prérequis

La maîtrise de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports du Bilan : questionnaires, outils d'introspection, exercices ; Un entretien téléphonique gratuit permettra d'évaluer la compréhension de la langue française du bénéficiaire. Apporter un CV à jour

Durée :

Un bilan de compétences, c'est entre 14 et 24 heures d'accompagnement sur une durée maximale de 6 mois. Les formalités sur la durée de réalisation se fixeront en fonction de vos besoins. Les exercices seront donnés et réalisés sur le temps personnel, non facturé.

Objectif de la formation

Le bilan de compétences a pour objectif de faire le point sur votre parcours afin de vous projeter dans un avenir professionnel. Il permet d'analyser vos motivations, vos besoins, vos valeurs, vos intérêts professionnels, de repérer vos compétences, vos capacités et d'identifier vos traits de personnalité tout en prenant en compte vos possibilités et vos contraintes afin de définir un projet professionnel réaliste et réalisable.

Grâce au plan d'action en fin de bilan de compétences, le bénéficiaire sera en mesure d'aborder sa reconversion professionnel avec plus de sérénité et de valeur professionnel. Le plan d'action, très concret, permettra d'évaluer l'évolution de la situation et d'atteindre les étapes prédéfinies.

A l'issue de ce module les bénéficiaires seront capables :

- *d'analyser son parcours en toute autonomie*
- *d'élaborer un projet professionnel*
- *de mettre en place des actions pour concrétiser leur projet*
- *de se prémunir des situations critiques*
- *de se préparer à tout changement*
- *de grandir sa confiance professionnelle*
- *de mieux se vendre lors d'un entretien d'embauche*



06.14.96.35.33



aude.m@oxalide.fr

Le contenu et les phases du bilan de compétences :

Le bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

PHASE PRELIMINAIRE - premier RDV :

- *Analyse de votre demande et vos besoins,*
- *Déterminer le format le plus adapté à votre situation,*
- *Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.*
- *Instaurer un climat de confiance et de bienveillance*

PHASE D'INVESTIGATION - entre 10h et 20h :

- *Mise en lumière de votre parcours de vie professionnel et personnel*
- *Définir vos centres d'intérêts, motivation et sens au travail*
- *Valorisation de vos compétences transversales et psychosociales*
- *Conscientiser votre valeur professionnelle : savoir, savoir faire et savoir être*
- *Savoir se vendre plus facilement lors d'un entretien d'embauche*
- *Reconnaitre votre besoin d'équilibre de vie en lien avec votre reconversion*
- *Savoir se projeter sereinement sur une reconversion*
- *Définir un projet de reconversion réaliste*

PHASE DE SYNTHÈSE - dernier RDV :

- *S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,*
- *Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,*
- *Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels*

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

RDV A 6 MOIS :

Nous organisons un suivi Professionnel à 6 mois afin de mesurer l'avancée du projet et si besoin mettre en place une aide complémentaire.



06.14.96.35.33



aude.m@oxalide.fr

Les modalités pédagogiques :

Distanciel (lien et tuto googlemeet), présentiel ou mixte.

Le bilan de compétences se réalisent entre 3 et 6 mois maximum.

Les séances durent entre 1h30 et 2h, à raison de 12 séances pour un 24h.

Les méthodes pédagogiques :

Entretien, exercices, outils d'introspection, recherche documentaire, enquêtes, mise en relation, outils de projection.

Les moyens pédagogiques et techniques :

Visio, supports écrits, internet, outils.

Les moyens et supports remis aux stagiaires :

Chaque exercice s'inscrit dans une progression pédagogique qui constituera une annexe. Une synthèse est remise en fin de prestation.

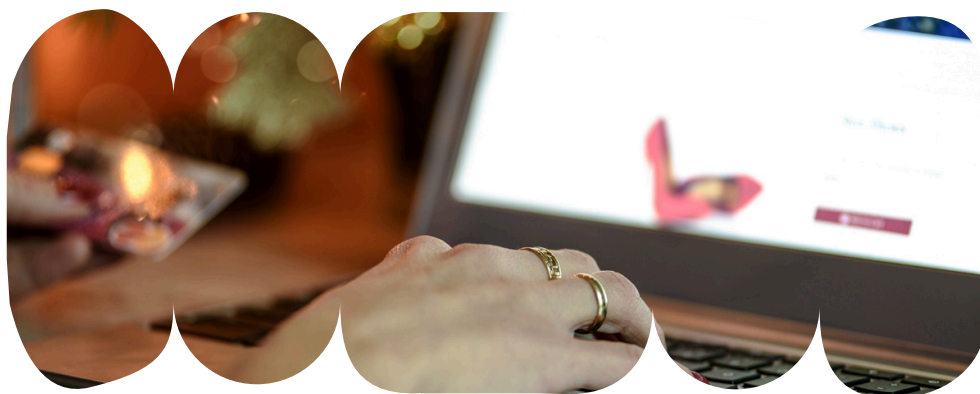
Les modalités d'inscription :

Le bénéficiaire réalise un entretien préalable de 30 minutes gratuit auprès de l'organisme de formation Aude MONSTERLET. A cet effet, vous pouvez me joindre :

-> par téléphone : 06.14.96.35.33

-> par mail : aude.m@oxalide.fr

-> sur mon site internet : Bilan de compétences - Aude Monsterlet



Les délais d'accès :

Dès lors que le devis est signé, un délai de 15 jours maximum (hors période de congés annuelles notifiées) sera appliqué entre la date du retour du devis et la réalisation de la 1ère séance. Le devis est valable pour une durée de 2 mois.

Lieu d'accompagnement :

Le bilan de compétences peut être réalisé en présentiel, distanciel ou mixte, à la convenance du bénéficiaire. Sachant que le lieu de l'organisme de formation se situe au :



16 rue des maraîchers
62500 Saint Omer



Quant aux séances réalisées en visio, le bénéficiaire recevra en amont un lien de connexion à google meet ainsi qu'un tuto si nécessaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH) :

Je mets tout en place pour répondre à vos besoins et afin d'optimiser la réalisation de votre formation au sein de mon organisme de formation. N'hésitez pas à me partager vos besoins et attentes afin d'y répondre favorablement dans les meilleurs délais.

Le matériel nécessaire au bon déroulement du bilan de compétences :

- Pour les séances en présentiel : papier, crayons,
- Pour les séances en visio : Ordinateur, connexion internet, papier, crayon



06.14.96.35.33



aude.m@oxalide.fr

Les modalités d'évaluation et de suivi de la formation :

- Une évaluation informative à la contractualisation du devis afin d'observer les attentes et les besoins du bénéficiaire.
- Une évaluation de la satisfaction des stagiaires : à chaud en fin de Bilan de Compétences puis à froid 6 mois après pour évaluer la mise en œuvre du projet définitif.
- Les évaluations portent sur la conformité au programme, l'atteinte des objectifs, les compétences du conseiller, l'animation, les documents, le matériel et l'impression générale. Le bénéficiaire peut déclarer librement ses impressions dans un case dédiée.
- Le bilan de compétence est sanctionnée par une "attestation individuelle" à la fin de ce dernier.

Votre contact et responsable administratif :

Aude Monsterlet
06.14.96.35.33
aude.m@oxalide.fr

Votre contact suivi qualité et amélioration continue :

Aude Monsterlet
06.14.96.35.33
aude.m@oxalide.fr

Référente handicap et logistique :

Aude Monsterlet
06.14.96.35.33
aude.m@oxalilide.fr

Nom du formateur – Nom commercial

Aude Monsterlet
www.audemmonsterlet.fr
www.oxalide.fr



06.14.96.35.33



aude.m@oxalide.fr